

LA CROIX BOISSEE

(A l'intersection de la rue de la Chapelle Saint Remy et de la rue de la Croix Boissée)

Le terme de « croix boissée » désigne les croix que l'on avait coutume d'orner de buis le dimanche des rameaux. La procession se terminait alors au cimetière avec la bénédiction des tombes. Parfois on accrochait également des couronnes de buis le Vendredi Saint sur les calvaires extérieurs. Il existe de nombreuses « croix boissées » en France.

A Boulancourt (Seine et Marne) en 1845, écrit Marc Verdier d'après un registre d'époque tenu par le prêtre, on bénit des croix en buis que le bedeau va attacher à chacune des croix du terroir. A la procession, on adore la croix du cimetière et chacun dépose à son pied une branche de rameau (B.F.F.I.M Verdier 1960)

La croix ainsi « buisée » porte des noms variés selon les communes et les époques : « Croix bouquet », « Croix boissée », « Croix boisée », « Croix brisée » (en 1644), « Croix broissée » (en 1484).

La « Crux Buxata » (de « buxus » buis) ainsi nommée en 1110 est une coutume que connaissait d'ailleurs François Rabelais qui cite une « Croix boyselière » dans son « Pantagruel » en 1532.

Détail important : le buis remplacé n'est en aucun cas jeté, on doit le brûler.

